

La sécurité sociale « à la française » fait encore rêver à l'étranger

AEF, François Charpentier, le 25 juin 2010

Du 10 au 14 juin, à Hong Kong s'est réunie une conférence internationale sur le développement social et le travail social. Pour la première fois, trois organisations non gouvernementales étaient parties prenantes à cette conférence bi-annuelle : l'Association internationale des écoles de travail social, le Conseil international d'action sociale et la Fédération internationale des travailleurs sociaux. Ces trois organismes, nés à Paris en 1928, représentent en réalité des millions de travailleurs sociaux et d'enseignants du travail social. A titre d'exemple, Christian Rollet, président depuis 2006 du Conseil international d'action sociale (ICSW), rappelle que la Chine vient de mettre au point un programme pour créer 3 millions de postes de travailleurs sociaux. Pour autant, le travail social ne s'inscrit pas dans un modèle de développement unique et clairement formaté. En France, par exemple, la formation ne se fait pas dans un cadre universitaire, la profession est rigoureusement compartimentée et peu intégrée dans les échanges internationaux où tout ce qui se dit ou s'écrit passe par l'anglais...

L'un des objectifs du rendez-vous de Hong Kong visait donc à permettre aux Français, très absents de ce milieu du « Social Welfare » depuis les années 70, de réaffirmer leur présence en prenant appui sur les pays francophones qui, tel le Maroc et le Sénégal, occupent des postes de responsabilité dans ces organismes. Second objectif, il s'agissait de mettre au point les grandes lignes d'un « agenda social » pour la décennie à venir dans un contexte de crise économique mondiale où développement social et lutte contre la pauvreté apparaissent comme des enjeux majeurs aussi bien en France que dans le reste du monde.

En France même, le rendez-vous de Hong Kong avait été préparé en amont, en novembre 2009, à Paris, par un forum co-organisé par le GIP SPSI (Groupement d'intérêt public santé, protection sociale, international) et le CFADS (Comité français d'action et de développement social) sur le développement social et la lutte contre la pauvreté. Les cinq ateliers du forum de Paris (santé mentale ; discrimination envers les femmes, un handicap dans la lutte contre la pauvreté ; éradication de la pauvreté et équité sociale ; financer la lutte contre la pauvreté) ont donné lieu à des communications à Hong Kong. Un groupe de travail a, par ailleurs, été mis en place pour structurer une participation active de la France sur la question d'un « socle de protection sociale » pour tous et sur les conséquences sociales de la crise. Au total, plus d'une vingtaine de Français (universitaires, représentants associatifs, experts, représentants d'organismes sociaux) présents à Hong Kong, ont participé à ces échanges et sont intervenus dans les ateliers.

Quatre thèmes de travail

De ce travail collectif a émergé un agenda sur une série de quatre thèmes présentés à Hong Kong par Sha Zukang, adjoint au secrétaire général des Nations Unies pour les affaires économiques et sociales et qui seront approfondis dans les mois qui viennent en lien avec les Nations Unies. Le premier porte sur les inégalités économiques et sociales entre régions du monde et au sein de ces régions. Pour relever ce défi aggravé par la crise économique récente et mettre un terme à la montée des inégalités qui marginalise des proportions toujours plus grandes de la population, la réponse mise en avant est celle d'un socle de protection sociale de base et universelle.

Un second thème de travail porte sur la dignité et les valeurs de la personne. Il s'agit ici de lutter pour les droits de l'homme en rapport avec les contextes sociaux, économiques, culturels et politiques rencontrés. Il s'agit aussi de remédier aux situations d'instabilité, de violence, de domination, d'érosion des processus de paix, de développement du terrorisme, d'extension et de globalisation des conflits. Il s'agit enfin d'apporter des réponses aux mouvements migratoires, à la question des réfugiés et des immigrés et de mesurer l'impact de ces questions sur les pratiques du travail social, de l'éducation et du développement social.

Le troisième thème de travail retenu porte sur la mise en place d'un « environnement soutenable ». Autrement dit, comment faire face aux dégâts humains et aux catastrophes naturelles (migrations climatiques, par exemple), comment les prévenir et les inscrire dans un développement social durable ? Enfin, le quatrième groupe de travail se penchera sur l'importance des facteurs humains. Comment traiter des questions de la famille et de la lutte contre l'isolement dans un monde de plus en plus déshumanisé ?

15 mars 2011 : journée mondiale du travail social

L'objectif des participants au sommet de Hong Kong est de préparer la conférence de Stockholm de 2012 et d'avancer d'ici là sur les réponses aux questions posées. C'est la raison pour laquelle après ce « premier jet » d'agenda, une seconde ébauche sera présentée en octobre 2010 et envoyée pour avis à toutes les associations nationales et régionales. Une troisième esquisse, avec recueil de suggestions, sera élaborée fin 2010-début 2011, l'objectif étant d'avoir bien avancé le 15 mars 2011, promue « journée mondiale du travail social » par les Nations Unies.

S'il faut s'intéresser à ces questions aujourd'hui, explique Agnès Plassard, déléguée du GIP SPSI, c'est d'abord parce que la crise économique et financière constitue une opportunité. En effet, aussi bien à l'ONU (Organisation des Nations unies) qu'à l'OIT (Organisation internationale du travail), on commence à admettre qu'un socle de protection sociale peut constituer une réponse adaptée aux difficultés que traversent de très nombreux pays.

Cette idée n'est pas fondamentalement nouvelle. En novembre 2008, se tenait à Kigali, au Rwanda, le premier forum régional pour l'Afrique sous l'égide de l'Association internationale de la sécurité sociale AISS . Dès cette époque, était formulée l'idée que le versement d'une retraite pouvait devenir un élément clé pour sortir un pays de la pauvreté. Quelques mois plus tard, en avril 2009, les agences de l'OIT et de l'ONU se sont réunies pour voir comment favoriser cette prise de conscience et l'ASEAN (Association of Southeast Asian Nations- Association des nations de l'Asie du Sud-Est) elle-même a inscrit la mise en place d'une protection sociale à son agenda. Enfin, les Conditionnal Cash Transfer qui se développent en Amérique latine et notamment au Brésil -une bourse est accordée aux familles en contrepartie d'un certain nombre d'engagements portant sur l'observance d'un cursus scolaire et /ou un suivi médical- vont évidemment dans le même sens.

La France exporte un vrai savoir faire

Globalement, explique Agnès Plassard, « avec la crise, le retour de la pauvreté oblige les organisations onusiennes à en rajouter pour ne pas paraître en recul en 2015 quand sonnera l'heure du bilan sur l'objectif cible du millénaire pour le développement ». Au surplus, « quand 1 milliard d'hommes vivent avec moins d'un dollar par jour, consacrer 2 % à 3 % du PIB à la mise en place d'un socle de protection sociale n'apparaît pas très cher » pour des pays qui restent évidemment libres de définir leurs priorités. Ainsi le Maroc qui teste actuellement de nouveaux outils d'assurance maladie - le Ramed et l'AMO - avec l'aide des experts français et qui réforme son système de retraite, là encore avec le concours d'actuaire et de consultants français.

Car dans cet environnement international, la France a naturellement une carte de tout premier ordre à jouer. D'abord, parce que son système de protection sociale décrié à l'intérieur en raison de son coût et qui se réduit souvent dans les médias au « trou de la Sécu », est perçu à l'étranger comme extrêmement performant. Et attirant. Philippe Steck, directeur des relations internationales à la Cnaf (Caisse nationale des allocations familiales), est de ce point de vue bien placé pour confirmer que les délégations étrangères se bousculent à Paris pour comprendre comment fonctionnent les caisses familles et pourquoi la France parvient, mieux que d'autres, à concilier un taux d'activité féminine élevé avec le taux de fécondité le plus fort d'Europe.

Ensuite, parce que la France exporte depuis très longtemps son savoir faire en matière de protection sociale. Outre les efforts qu'elle déploie au sein de l'AISS pour développer des outils et de bonnes pratiques en matière de lutte contre les grands risques sociaux (mais uniquement auprès de pays déjà pourvus de systèmes de sécurité sociale), en dehors aussi du réseau intra-européen contrôlé par le Cleiss (Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale), quantité d'accords bilatéraux mettent la sécurité sociale française en relation avec le reste du monde et notamment avec les pays africains dont les patients peuvent bénéficier d'une prise en charge humanitaire pour se faire soigner en France.

Au-delà, à travers l'accueil de délégations étrangères formées à l'EN3S (École nationale supérieure de la Sécurité sociale) de Saint-Étienne, de missions d'étude et d'expertise et de chantiers ouverts dans de nombreux pays, en particulier en Chine, la protection sociale « à la française » fait encore très largement figure de modèle à suivre auprès de pays qui restent privés de toute couverture. Il serait naturellement dommage de ne pas en tirer parti, tant en terme d'image aujourd'hui, que de ressources financières pour demain.

AEF, François Charpentier, le 25 juin 2010